

Au Cœur de Ruy-Montceau

n° **10** | 2022
Décembre

Bulletin d'informations municipales



Mot du Maire

Editorial

À l'heure où vous lirez ces lignes, le budget primitif 2023 de la Commune aura été voté. Pour la première fois depuis longtemps, il l'aura été avant le 1er janvier de l'année suivante et je remercie les services municipaux, grâce à leur implication sans faille, d'avoir rendu cela possible.

Pour autant, ce budget s'inscrit dans un contexte incertain qui voit les concours de l'Etat se réduire en même temps que les frais à la charge de la commune se développer (explosion des coûts énergétiques, augmentation des frais de l'alimentaire ou des fournitures, hausse du point d'indice des fonctionnaires...).

Au-delà du nécessaire recours à l'emprunt déjà programmé, il conviendra sans doute de procéder à des ajustements budgétaires au printemps prochain afin de pouvoir disposer de marges de manœuvre financières suffisantes pour pouvoir mener à bien nos investissements.

Car ceux-ci, nécessaires ou bien issus de notre programme, seront importants en 2023 et concerneront tous les secteurs de compétence de la collectivité : aménagement des centres-village, achats d'équipements scolaires, amélioration de la qualité de service à la population, aménagements de sécurité, travaux de voirie, matérialisation de projets initiés par les Conseils de quartiers, inflexion notable en matière de transition énergétique.

En particulier, des investissements qui avaient été retardés du fait des deux années de pandémie auxquelles nous avons été confrontés, verront le début d'une concrétisation en 2023, à l'instar des travaux de mise en place de la vidéoprotection ainsi que d'installation de portiques limiteurs de hauteur afin d'éviter les occupations illicites du Champ de Foire ou des terrains de football.

Pour le reste, je souhaite que l'ensemble des activités qui contribuent à l'animation de la commune se poursuivent avec le même succès, qu'il s'agisse de celles à l'initiative du Comité d'Animation Municipal ou bien de nos nombreuses associations dont on ne soulignera jamais assez le rôle essentiel à la pérennité du lien social.

Preuve en est, pour ne citer que des exemples récents, le formidable succès, une nouvelle fois, du Téléthon sur notre commune tout comme du Marché de Noël initié par la Municipalité. Que tous les dirigeants associatifs, membres bénévoles, élus, agents des services techniques municipaux en soient ici remerciés.

Pour terminer, je tiens naturellement à vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2023.

Qu'elle puisse vous apporter, à vous-mêmes ainsi qu'à tous vos proches le meilleur dans votre vie familiale comme dans votre vie professionnelle.

À très bientôt !

Denis GIRAUD



Sommaire

-  **Mot du maire** - page 2
-  **Événement** - page 3
-  **Urbanisme et Voirie** - pages 4 à 7
-  **Affaires scolaires et jeunesse** - page 7
-  **Événements** - pages 8 à 10
-  **Vie des associations** - pages 11 à 14
-  **Bien Vivre ensemble** - page 15
-  **Etat Civil** - page 16

«Au Coeur de Ruy-Montceau» est une publication éditée par la mairie de Ruy-Montceau
Directeurs des publications : Denis GIRAUD, Karine PLATEAU

Rédaction : Commission Communication, Services municipaux et Associations

Création graphique, mise en page et impression : Imprimerie CARLE - Bourgoin-Jallieu

Crédit photo : Mairie de Ruy-Montceau, freepik, Jean-Louis Crépin

Tirage : 2230 exemplaires

Imprimé sur papier répondant aux normes de développement durable



Le marché de Noël

Une deuxième édition prometteuse

Pour sa deuxième édition, le marché de Noël s'annonce grandiose. Les réservations sont allées au-delà de nos espérances et ce seront près de 90 exposants qui seront présents le samedi 17 décembre au hall des sports de Ruy-Montceau, de 9 h à 18 h.

Comme l'année dernière, les organisateurs ont tenu à honorer l'artisanat local et à proposer des produits de qualité avec :

- Des métiers de bouche (chocolats, escargots, foie gras, saumon fumé, volaille, burger, charcuterie..., mais aussi vin, champagne, bière...)
- Des cadeaux à (s')offrir : bijoux, bougies, doudous, tableaux, jouets en bois, fleurs, poterie, maroquinerie...

Vous pourrez à nouveau acheter des bourriches d'huîtres de Bretagne, vendues par bourriche de 2 douzaines, 20€ la bourriche, et aurez la possibilité d'en déguster en assiettes à la buvette.

Réservations au 06.40.20.83.66. Règlement sur place.

N'oublions pas le rendez-vous tant attendu des enfants : le Père Noël qui viendra nous rendre visite à 11 h et à 16 h avec possibilité de faire des photos avec les enfants ou en famille (3 € la photo numérique au profit du CCAS)



LA MUNICIPALITÉ DE RUY-MONTCEAU PRÉSENTE SON

MARCHÉ DE NOËL

LE SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2022
09 H 00 - 18 H 00
HALL DES SPORTS

PLUS DE 70 EXPOSANTS divers et variés
 Venue du PÈRE NOËL (11h et 16h)
 Buvette et restauration sur place
 Vente d'huîtres de Bretagne sur commande
 ou en assiettes dégustation




Entrée et parking gratuits !

Maison de santé

Une offre de santé élargie à l'horizon 2024

A la suite du refus légitime du permis de construire du projet de maison médicale porté par la SEMCODA, une réflexion s'est engagée entre les différents acteurs de santé de la commune, laquelle a conduit à proposer une offre de santé élargie et complémentaire à l'horizon 2024 sur Ruy-Montceau. Revue de détail.



La Municipalité lance sa Maison Pluridisciplinaire de Santé

La Municipalité a souhaité faire appel à Office Santé, un acteur national reconnu dans le domaine de la conception d'espaces de santé pluridisciplinaires et de la recherche de praticiens.

Après une étude approfondie des lieux d'implantations possibles et le ciblage de praticiens intéressés pour rejoindre le projet, Office Santé a officialisé sa décision au cours de l'été et vient de déposer le permis de construire.

De telle sorte que la Municipalité se trouve désormais en mesure de lever le voile sur ses principales orientations :

- Le terrain d'implantation retenu avoisine le Champ de Foire et se trouve en limite de l'aire de jeux, permettant ainsi de mutualiser les emplacements de stationnement, d'optimiser les terrains municipaux et d'offrir une solution centrale pour notre commune et au carrefour des communes voisines,
- L'offre proposée est conséquente, innovante et complémentaire aux structures actuelles ou à venir sur la commune avec la présence d'un laboratoire d'analyses médicales, de trois médecins généralistes, d'un orthophoniste, de trois infirmières, d'un kinésithérapeute, de deux podologues, d'un naturopathe, ...

Le projet se conformera aux normes thermiques et environnementales en vigueur avec notamment le recours à une ossature bois et devrait être livré vraisemblablement en milieu de l'année 2024.

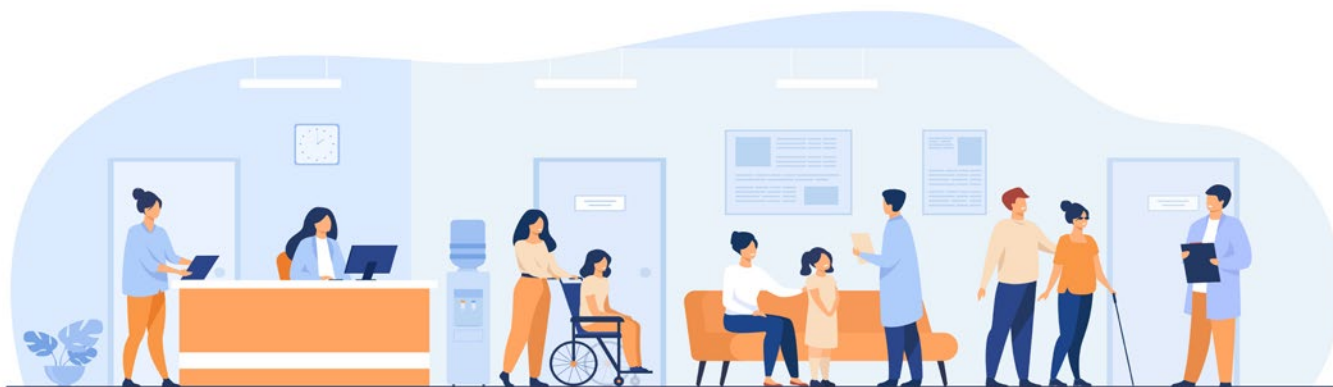
Cette maison pluridisciplinaire est financée par Office Santé qui proposera à la location ou la vente les espaces de santé.



Une deuxième phase avec une extension est d'ores et déjà à l'étude pour répondre aux nombreuses demandes d'implantation.



Afin de conserver un stationnement suffisant lors des manifestations majeures sur le champ de foire, un terrassement pour accueillir plus de places de stationnement sur un espace approprié sera réalisé.



Le centre d'ophtalmologie se déplace et s'étend

A la fin de l'année 2023, le Centre d'ophtalmologie rejoindra ses nouveaux locaux situés Impasse des Châtaigniers (en contrebas de l'Avenue de la Vieille Borne), à proximité du «Marché ruymontois».

Ce projet privé dont nous pouvons aujourd'hui apercevoir les travaux, accueillera les trois ophtalmologues déjà présents sur la commune ainsi que deux dentistes qui transfèrent leur activité sur la Commune.

L'ensemble des praticiens occupera le rez-de-chaussée du bâtiment dans deux espaces distincts.

L'espace se partage pour 700m² à destination des ophtalmologues et dentistes, il bénéficiera d'un parking privatif et d'un accès pour personne à mobilité réduite (P.M.R.), ainsi qu'un parking vélo pour une mobilité douce.



A l'étage, le cabinet conservera la possibilité d'accueillir une extension de l'offre de santé.

Le cabinet de dentistes « Marmonnier »

Installé impasse des Châtaigniers (en contrebas de l'Avenue de la Vieille Borne), à proximité du « Marché ruymontois », le docteur Marmonnier chirurgien-dentiste et ses associés accueillent les patients du lundi au vendredi de 08h30 à 19h00.



Modification du P.L.U.

Réuni en séance le 26 septembre dernier, le Conseil municipal a approuvé le principe d'une modification du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation (O.A.P.) de son Plan Local d'Urbanisme (modification n°2 du PLU). Explications.



A la suite de la fusion de Ruy et de Montceau en 2012, la commune s'est trouvée de fait soumise aux obligations qu'impose l'article 55 de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000 aux communes de plus de 3 500 habitants.

Depuis, la commune se voit donc dans l'obligation de répondre à un objectif de rattrapage de son retard en matière de logements sociaux et ce, conformément à la loi SRU.

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Ruy-Montceau approuvé lors du précédent mandat (2016), prévoyait en particulier des objectifs de création de logements dont 60 % devaient être sociaux. Or, ces objectifs n'ont pas été atteints lors de la période triennale 2017-2019 et ont conduit l'Etat à sanctionner la commune.

Ruy-Montceau fait ainsi l'objet d'une pénalité, proportionnelle à son potentiel fiscal et au déficit en logement social par rapport à l'objectif légal.

Ce montant d'environ 65 000 € annuel correspond, par exemple, aux 2/3 de son budget d'entretien de la voirie: c'est considérable et de nature à entraver l'action de la municipalité au service des Ruymontois !

Afin d'y mettre fin, la nouvelle municipalité conduite par Denis GIRAUD a souhaité à contrario se rapprocher

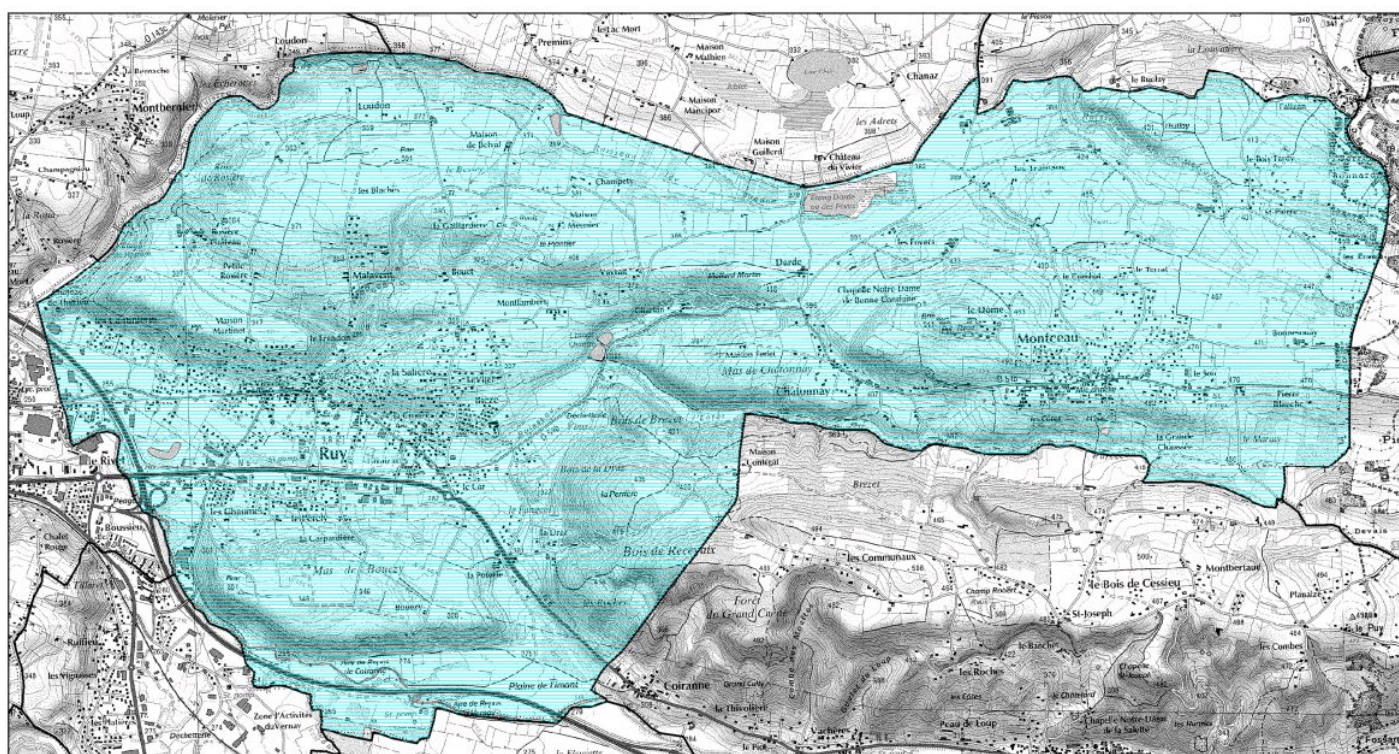
des services de l'Etat et rechercher avec eux le moyen d'atteindre au plus près les objectifs fixés qui sont de 234 logements aidés à réaliser d'ici le 1er janvier 2026.

Dans ce contexte, la modification n°2 du PLU intervient donc pour faire évoluer le règlement et certaines OAP, mais aussi justifier de la nécessité de l'ouverture très prochaine à l'urbanisation de la zone AUOA3bis « Plaine du Milieu » pour sa partie est destinée à un programme de 110 logements.

Pour le reste, la modification concerne d'autres espaces de dimension plus réduite en zone urbaine.

Elle devrait permettre au total la réalisation d'ici le 1er janvier 2026 de 228 logements aidés (tout proche donc de l'objectif de 234) avec toutefois deux conditions imposées par la municipalité :

- Permettre à des jeunes ménages de la commune d'accéder à la propriété (accession sociale) ou à nos aînés de demeurer sur place avec donc une attention portée au mixage location/accession ;
- Privilégier un habitat de qualité de nature à parfaitement s'insérer dans le paysage urbain communal en se donnant les moyens de peser dans le choix des investisseurs et des bailleurs.



S'agissant des parcelles en zone agricole dans le PLU et par rapport aux engagements qui ont été pris par la commune en matière de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (voir le compte-rendu du conseil municipal du 11/04/2022 sur les PAEN), la volonté est de pérenniser l'activité agricole et de valoriser les espaces naturels sur notre commune.

Aussi, il n'est pas envisagé de créer de nouvelles surfaces urbanisables en supprimant des terrains se trouvant actuellement en zone Agricole ou naturelle.

En outre, cette modification vise à limiter la consommation de foncier et à conserver des surfaces disponibles pour le futur, tout en s'assurant de la proximité de services, du stationnement, de l'accès aux transports en commun et des connexions des circulations avec le voisinage.

Ainsi une OAP existante sur le terrain de foot, envisagée par la précédente municipalité et prévoyant la réalisation de 50 logements se voit supprimée car dénuée de sens.

Affaires scolaires et jeunesse

Le Restaurant scolaire

La rentrée de janvier verra du changement pour la restauration scolaire. A la suite des groupes de travail réunissant les parents d'élèves, les agents intervenant sur les restaurants scolaires et la municipalité, un nouveau cahier des charges pour la restauration scolaire a été rédigé. Cet appel d'offre a laissé la possibilité aux prestataires de la restauration collective de participer en déposant un dossier. Au moment de l'impression de cette publication, l'étude des offres est en cours. Les critères suggérés aux prestataires doivent à minima intégrer les obligations liées au plan Nutrition & Santé et à la réglementation en vigueur. Depuis janvier 2022, la restauration collective doit se conformer à la loi EGALIM.

Cette loi visant à améliorer le bien-être animal, mais aussi la qualité de notre prestation de restauration, implique de retrouver dans les menus :

- 50 % de produits de qualité avec une origine garantie et durable
- Dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique
- 1 menu « végétarien » hebdomadaire

Cette démarche prévoit aussi la mise en place d'actions contre le gaspillage. Avec la mise en place de poubelles de tri avec pesée depuis septembre 2021, ce dernier point a son importance sur nos restaurants scolaires, avec le constat d'un gaspillage conséquent où les enfants font souvent l'impasse sur les entrées. Aussi, pour contribuer à diminuer ce gaspillage, tout en incitant les enfants à consommer 100 % du repas, le choix de proposer au déjeuner un repas composé de 4 plats a été retenu. Chaque jour, le menu proposera un repas équilibré composé d'un plat garni et de deux choix répartis en alternance avec une entrée, un fromage ou un dessert. Cette composition du repas n'entraîne pas une diminution des composantes qui se trouvent intégrées dans les plats

proposés, comme par exemple la proposition d'un produit laitier dans l'entrée ou la garniture (salade avec dés de fromage, gratin de légumes). L'équilibre alimentaire est garanti sur le repas avec une juste répartition entre le plat garni et les périphériques (entrée, fromage, dessert). De nombreuses animations sont prévues dans le cadre des repas autour de thématiques qui évolueront tout au long de l'année et avec l'intervention ponctuelle de notre futur prestataire.



792^{ème} Foire de la St Denis

Après l'édition 2021 marquée par la crise sanitaire, la Foire 2022 a ouvert ses portes sous la pluie.

Ça n'a pourtant en rien démotivé les 130 exposants et les nombreux visiteurs, toujours enthousiastes de venir profiter de cet événement cher au cœur des Ruymontois.

Chacun a pu profiter des animaux de ferme, des engins agricoles et des voitures anciennes, mais également les produits du terroir et des nombreux forains présents cette année.

Les conscrits, quant à eux, ont arpenté les allées de la foire pour vendre leurs cocardes et leurs brioches et pour animer la vogue, cette année montée à côté du champ de foire.

Comme chaque année, la tête de veau a été servie dès 8h du matin et le bouilli, traditionnel pot-au-feu, le midi. L'inauguration à 11 h s'est faite en musique avec la présence de bandas.





La parole aux élus

«Atout cœur pour Ruy-Montceau»

Être élu n'est pas un jeu

En conseil du 26/09/2022, l'ancien Maire s'étonne de l'existence d'une zone de mixité sociale de 50 logements sociaux sur les terrains de football, pourtant inscrite au PLU... qu'il a lui-même fait voter ! L'amnésie est ici bien utile. En responsabilité, nous avons supprimé cette possibilité de constructions.

De plus, il avoue avoir pris des engagements en matière de réalisation de logements sociaux sans quoi le PLU n'aurait pas été validé par l'Etat. Aveu cynique d'autant plus scandaleux que les Ruymontois en sont chaque année pour 65 000 € de pénalités à verser à l'Etat en raison du retard pris entre 2017 et 2019. En responsabilité, nous allons mettre fin à ces pénalités.

Pour l'ancien Maire, cela semble être un jeu...

Le problème, c'est que c'est sur le dos des Ruymontois, auxquels nous souhaitons cependant tous nos meilleurs vœux pour 2023 !

«Citoyens unis pour Ruy-Montceau»

Cette année 2022 se termine avec toutes ses incertitudes et ses difficultés diverses, il est temps de se tourner vers la nouvelle année 2023 en espérant qu'elle nous réserve des jours meilleurs, et appelle à l'optimisme. Nous tenons à remercier très vivement et de manière sincère, les agents municipaux, administratifs, techniques et périscolaires pour leur investissement dans la vie de notre commune; Ainsi que les enseignants en charge de l'éducation de nos enfants ; également nos meilleures pensées pour les personnes en difficulté.

Enfin, nos encouragements les plus forts pour les sapeurs-pompiers qui s'engagent au quotidien, et à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour nous proposer des activités variées. Nous vous adressons à toutes et à tous ainsi qu'aux habitants Ruymontois de joyeuses fêtes de Noël et une année 2023 auréolée de joie et de bonheur.

Les Commémoration

Une commémoration pas comme les autres



Les commémorations à Ruy-Montceau se déroulent toujours en deux temps : d'abord à Montceau, puis à Ruy.

Mais celle du 11 novembre a vu son programme un peu bouleversé avec un rendez-vous dès 10 h pour fêter un anniversaire très particulier, celui des 100 ans du monument aux morts de Montceau. À cette occasion,

l'association des Godas avait organisé une exposition avec des documents d'époque et le conseil des jeunes de la commune a lu les 22 noms gravés dans la pierre pour un moment de souvenir et de recueillement.

C'est en septembre 1919 que le Conseil municipal de Montceau, sous la présidence de Monsieur Blanchin, maire, décide d'ériger un monument en souvenir de ses enfants morts à la guerre. Il sera placé au bord du carrefour principal du village et orné d'obus et de pièces d'artillerie. Il a été inauguré en 1922.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la page <https://lesgodas.fr/le-monument-aux-morts/>



La cérémonie s'est poursuivie à Ruy à 11 h 30.

Ce fut aussi l'occasion de rendre hommage à M. Georges Chavrier pour ses nombreuses années dédiées aux anciens combattants. Ici avec son successeur M. René Billaudaz.



Halloween

Une fête devenue incontournable, pour le bonheur des petits comme des grands. Plus de 220 personnes étaient réunies au hall des sports ce samedi 29 octobre pour célébrer cette fête folklorique et païenne traditionnelle tout droit venue d'Outre-Atlantique, Halloween.

Les enfants ont pris plaisir aux escape games organisés par l'association Léo Lagrange et ses animateurs pendant que les grands se sont retrouvés autour de la buvette organisée par le CAM. Tous ont pu profiter de la soirée dansante et admirer les superbes déguisements des plus jeunes qui ont défilé pour le fameux concours de déguisement.



Les gagnants du concours



Téléthon 2022

C'est avec beaucoup d'émotions que tous les bénévoles ont vu affluer en nombre les spectateurs pour le gala du téléthon qui s'est déroulé vendredi 2 décembre au hall des sports de Ruy-Montceau. Et c'est vrai que le programme était chargé : les Zicos, les Minois, Atelier Danse, Stepdance, Show Dance. Et la soirée s'est terminée en musique sur un madison endiablé, après près de 4 heures de spectacle.

Les bénévoles dévoués et fidèles au rendez-vous ont pu régaler les gourmands avec des crêpes et des hot-dogs, sans parler de la buvette qui a tourné toute la soirée. La tombola a elle aussi remporté un franc succès. Le samedi matin était consacré au sport avec le yoga, la boxe et Wellness Sport Santé. L'après-midi a rassemblé les familles pour des jeux et du tir à l'arc. Chacun est reparti le sourire aux lèvres et le cœur empli d'émotions et de partage, se promettant de revenir l'année prochaine, tant la fête a été belle. Mais ce n'est pas fini pour le téléthon. Marie-Claude Bernard vous donne rendez-vous le samedi 21 janvier pour une soirée au théâtre à la salle Annequin avec la Compagnie du jeu de l'être, et le samedi 28 janvier avec l'USRM à la salle de la Salière pour une rétrospective des 40 ans du club. À cette occasion, vous reverrez des photos ainsi que des maillots des différentes décennies écoulées. Un quiz spécial COUPE DU MONDE vous permettra de gagner de nombreux lots. Vous aurez également la possibilité de commander un ou plusieurs exemplaires de la plaquette qui retrace l'historique de l'USRM. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le 07.82.38.26.39.

Encore un grand merci à tous pour votre implication sans faille !



Remerciements

- à tous nos Bénévoles,
- à toutes nos associations,
- à tous nos intervenants,
- aux partenaires et
- aux services techniques et à la municipalité

No pas oublier



GENERATION TELETHON



Renseignements: Mme Marie-Claude BERNARD 06 37 02 76 53



Retour sur les manifestations

La marche du four

La marche du four, randonnée organisée au profit du Téléthon a de nouveau connu un vif succès. Plus de 600 personnes se sont donnés rendez-vous au four de Montceau pour réaliser l'un des trois parcours proposés de 7,10 et 12 km. Dès 8 heures, les randonneurs ont pu bénéficier de conditions ensoleillées pour réaliser les circuits, dont le 12 km, avec 400 m de dénivelé positif. À l'arrivée, ce sont 240 boules de pain et 200 tartes au sucre qui ont été vendues par l'association à but humanitaire, l'AS randonneurs et les Godas, chaque marcheur ou local se réunissant à la buvette pour un moment apprécié de tous. Les bénéfices de cette manifestation seront intégralement reversés au Téléthon.



Dégustation Beaujolais

Ce vendredi 18 novembre, l'amicale du personnel organisait sa traditionnelle dégustation de beaujolais nouveau. Beaucoup de monde à ce rendez-vous incontournable de notre vie municipale. Chacun a apprécié le beaujolais accompagné de diots et de frites dans une très belle ambiance. Une tombola a clôturé cette soirée très réussie.



Les boudins du foot

L'USRM a organisé sa traditionnelle vente de boudin avec Florian Kiss et Christine Saugey aux manettes de cette organisation, c'est environ 200 kg de boudin qui ont été vendus dans une ambiance festive à la buvette du stade. Chacun a pu apprécier des fricassées copieuses et de grande qualité.



Remise de chèque

L'association à but humanitaire, présidée par Marie-Claude Bernard, a remis à l'IHOP (institut d'hématologie et d'oncologie pédiatrique de Lyon) un chèque de 8 000 € au profit des enfants malades et de leurs familles. Cette aide financière a été rendue possible grâce à la Berruyenne organisée par l'AS Randonneurs, le pucier, ainsi que les foulées Belmontoises.

Ce don récompense ainsi les nombreux bénévoles qui répondent présent aux manifestations, le maire Denis Giraud rappelant le rôle essentiel du monde associatif dans la commune. Ils étaient nombreux à cette soirée qui s'est clôturée par un pot de l'amitié.



Un éco-village solidaire



L'idée est née pendant le confinement de 2020, entre voisins, d'un échange naturel de produits du jardin, de services rendus. Puis l'envie d'étendre cette pratique au village tout entier. Aujourd'hui, qu'est-ce que c'est ? C'est un espace d'accueil convivial et d'entraide citoyenne, un lieu d'échange, de services, dans le respect de l'environnement, de ses habitants et du vivant. L'un des buts premiers de l'association est de préserver les ressources en étant au service de la solidarité. L'association désire aussi relier les acteurs du village (maraîchers, jardin partagé, épicerie solidaire, boulangerie...) et soutenir les différentes associations humanitaires. Comment participer ? Venez profiter d'un espace d'accueil agréable, un lieu de partage où il est possible de déposer (fruits et légumes de votre jardin, vêtements, jouets...) ou de prendre, d'échanger, pour partager ce que nous avons. Vous y trouverez aussi des ateliers pour découvrir, apprendre, se rencontrer.

Quand ? lundi de 10h30 à 12h et vendredi de 8h30 à 10h

Où ? Salle de l'AEP, 466 rue de la Salière, 38300 Ruy-Montceau.

Comment les joindre ? ecovillageruy@gmail.com

Channy Dance&Music présente
Elikya Gospel Choir

Jeudi
15 décembre à 19h30
à l'**église Saint Denis**
38300 RUY

Noël en Gospel

18ÈME ÉDITION

pour l'inauguration de
l'éco village de Ruy-Montceau.

participation libre
buvette à l'entracte

L'éco village ouvrira ses portes
pour vous accueillir après le concert
à **21h** au **466 rue de la salièrè.**

Vous êtes tous les bienvenus !



Travaux

Durant les vacances de la Toussaint, la rénovation de la salle verte du hall des sports a été réalisée. Au programme, une nouvelle isolation du plafond, des travaux de peinture, mais également un grand miroir qui sera bientôt installé afin de favoriser les entraînements des danseuses et des adeptes du fitness. Des leds ont également été installées sur les courts de tennis extérieurs, ceci favorisera une baisse de la consommation électrique qui sera la bienvenue dans un contexte de crise énergétique. Le même investissement est programmé pour le stade de football.



Expo. Borner et indiquer

Une exposition riche d'enseignements

C'est ce que nous ont proposé les amis du musée de Bourgoin-Jallieu avec cette exposition qui s'est tenue à la salle voûtée de la Salière du 14 au 24 novembre dernier.

Avec des panneaux, des photos et des maquettes, les visiteurs ont pu redécouvrir un pan de l'histoire de notre territoire à travers les bornes qui ornent nos bords de route, patrimoine omniprésent, mais mal connu, voire ignoré, qui mérite d'être préservé. Qu'il s'agisse du marquage des voies terrestres ou fluviales depuis l'antiquité, des frontières changeantes au fil des siècles, des limites de seigneuries ou de propriétés, ou des itinéraires touristiques, les bornes en disent long sur notre histoire. Qu'en est-il de notre « vieille borne » de Ruy située au 174 de l'avenue du même nom ?

Il s'agit d'une borne de « corvée de route imposée aux habitants taillables, âgés de seize à soixante ans vivant à moins de 3 lieues (~12 km) de la chaussée. Les communautés des villages fournissaient «les corvées», qui sont la main d'œuvre, pour les ouvrages et les voitures, nécessaire au transport ; l'entrepreneur fournissait les matériaux et les outils et rémunérait les corvées selon un barème imposé par ordonnance royale. Ces corvées étaient exigées en dehors des travaux des champs et des récoltes. « Pour indiquer l'entretien des communautés, deux bornes en pierres de taille pris des carrières de Villebois (dans l'Ain en face de Montalieu), de quatre pieds de haut et deux pieds de «racine» (enterré), un pied en carré à la cime et quinze pouces par le bas seront plantés à six pieds du bord, de chaque côté du chemin aux frais de l'entrepreneur. »



Elles étaient disposées au départ de chaque portion de communauté portant son nom et la distance à entretenir était précisée.

Pour la portion de route qui nous intéresse, la borne de Ruy faisait partie de la route royale de Bourgoin à Pont de Beauvoisin, d'après les cartes du XVIII^e siècle, elle commençait à Jallieu puis Ruy, Cessieu et La Tour du Pin. Pour info, la borne de Ruy dont le chapeau a été coupé, la cartouche gravée et l'orthographe sont les mêmes que les autres bornes de corvée royale. Il y est inscrit « du n°2 au n°3 900 toises à l'entretien de Demptézieu-Saint-Savin ».*

De l'aveu de Marie-Françoise Jacuszin, ruymontoise et animatrice de cette exposition: « La fréquentation de notre exposition a été satisfaisante ; 21 personnes se sont présentées, certaines déjà acquises au thème des bornes, prenant le temps de lire tous les kakémonos et posant des questions précises, et, d'autres venues par curiosité, intéressées par la démarche de la FAPI, surprises par la richesse du sujet et précisant que leur regard sera désormais plus attentif envers ce petit patrimoine. Les maquettes d'AVIPAR ont été admirées par leur réalisme et leur travail méticuleux. Les plaques de cocher ont été une découverte pour certains de nos visiteurs. Merci encore de nous avoir donné l'opportunité de présenter cette exposition à la population ruymontoise dans cette si jolie salle voûtée de la Salière. En conclusion, le bilan de l'exposition Borner et indiquer, une autre histoire de l'Isère présentée à Ruy-Montceau est largement positif et nous encourage à continuer notre démarche. »



**Pour en savoir plus sur la vieille borne de Ruy, vous pouvez lire l'article très fourni de Jean-Paul Dell'ova sur notre site :*

<http://www.ruy-montceau.fr/culture-sports/le-patrimoine/le-patrimoine-civil>

Ils nous ont quittés

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès de Roger RIGOLLIER. Ancien d'A.F.N., ancien facteur à Bourgoin-Jallieu, membre des randonneurs, ancien correspondant du Dauphiné Libéré sur la commune, il était connu de tous pour son engagement associatif et communal. Sa simplicité, son extrême gentillesse et son sourire vont nous manquer.

Ici en famille, Andrée et Roger Rigollier avaient fêté leurs 60 ans de mariage l'année dernière.



Nous ont quittés également Andrée et Robert SALLAMAND, à quelques mois d'intervalle seulement, à l'âge de 89 et 90 ans.

Andrée SALLAMAND, née à Ruy, a toujours habité son village natal. Ses parents, Joséphine et Camille TRAGLIO habitaient Rue des Rhuyes. Robert SALLAMAND, son époux, était originaire de La Tour du Pin.

Ils se sont rencontrés pendant la deuxième guerre mondiale, en allant chercher de la farine au Moulin à St Victor de Cessieu, et se sont mariés en 1954 à Ruy. En 1965, ils se sont installés dans les bâtiments de la Salière et y sont demeurés. Robert a travaillé pour les usines Berliet à Lyon jusqu'en 1987.

Andrée a travaillé en cuisine pour les spectacles/galas de nombreuses personnalités venues se produire à la Salière. Elle a travaillé ensuite pour le service de cantine de l'école élémentaire de Ruy puis a terminé sa carrière en tant qu'agent d'école. Elle s'occupait notamment de la garderie le soir après l'école et des gardes d'enfant pendant les vacances scolaires. Elle a pris sa retraite en 1994, un an après l'entrée à l'école maternelle de sa première petite fille. Andrée et Robert ont été membres très actifs du club des joyeux retraités de Ruy-Montceau et du CCAS et ont œuvré de nombreuses fois pour la commune.



Guerino Macor nous a quittés en novembre 2022 à l'âge de 91 ans. Il est arrivé à Ruy-Montceau avec son épouse en 1993 après avoir vécu à Saint Alban de Roche et Bourgoin.

Il a intégré le club de l'Amicale Boule dès son arrivée sur la commune et en a été le président pendant plusieurs années au début des années 2000. Il ne ratait jamais une commémoration, le devoir de mémoire étant quelque chose de très important pour lui. Les Ruymontois le croisaient souvent dans le village où il adorait aller chercher son pain quotidiennement. Il a eu, avec son épouse Anne-Marie, 3 enfants (Agnès, Gérard et Jean-Philippe), 3 petites filles (Mélanie, Julie et Sophie) et un arrière-petit-fils (Thomas).

Noël de Belval nous a quittés brutalement le 27 octobre dernier. Ruymontois de naissance et de vie, et fier de l'être, nous souhaitons rendre un hommage à Noël pour son investissement au sein de notre commune. Membre actif de plusieurs associations durant de longues années. Aux Randonneurs, il pratiquait la course et la randonnée. Membre actif des Peintres et Collectionneurs, il exerçait son talent de peintre avec originalité sur tuile, sur bois, sur toile. Il avait exposé ses dernières toiles au marché de Noël l'an dernier et à l'exposition « 5 artistes, 5 univers » salle de la Salière en octobre 2020. Son professionnalisme avait été reconnu nationalement en étant désigné meilleur ouvrier de France en 1997 en tant que dessinateur graveur ce qui lui avait valu une remise de médaille à l'Élysée. Homme simple, discret et convivial, vous avez été nombreux à le croiser tôt le matin à l'heure du pain et du journal, ou se baladant à pied au Lac Clair et ailleurs. Nous pensons à toute sa famille, ses amis et nous les assurons de notre gratitude.



Etat Civil

Naissance

Liviu VIZIR, le 15 Octobre 2022

Mariage

Jade GONON et Maxime VIVIER, le 8 octobre 2022

Décès

Noël De BELVAL, le 27 octobre 2022

Retrouvez nous sur:



Calendrier des manifestations

Décembre 2022

Mercredi 14	Ozidé - Rencontre mensuelle enfants	Salle de Lavitel
Samedi 17	CAM - Marché de Noël	Hall des Sports/ Buvette Salle Verte
Mercredi 21	CAPI - Spectacle de Noël	Salle de la Salière
Jeudi 29	GUIGNOL Rhône-Alpes - Spectacles de Guignol	Salle Annequin

Janvier 2023

Jeudi 5	Les Joyeux Retraités - AG + Tirage des Rois	Salle de la Salière
Week-end du 6 et 7	USRM - Tournoi Indoor	Hall des Sports + Buvette
Samedi 7	CCAS - Distribution des chocolats	Salle de la Salière
Mercredi 11	CAPI - Commission culture - Spectacle Hors les Murs	Salle de la Salière
Samedi 14	CSRBF - Sélection Jeunes Isère	Hall des Sports + Salle Verte
Mercredi 18	Municipalité - Vœux du Maire	Hall des Sports
Samedi 21	Association A But Humanitaire Soirée Théâtre au profit du Téléthon	Salle de la Salière
Samedi 28	USRM - Exposition photos 40 ans au profit du Téléthon	Salle de la Salière
Dimanche 29	Sou des écoles de Montceau - Rando pédestre des rois	Salle H. Annequin + Bar
Dimanche 29	CCAS - Repas CCAS	Hall des Sports
Lundi 30	Tennis - Tirage des rois	Grange des Associations

Février 2023

Samedi 15	Capi - Spectacle de Mme Stablo	Salle de la Salière
Dimanche 19	Club des Joyeux Retraités - Repas du club	Salle de la Salière
Dimanche 19	As Randonneurs - randonnée + Marche et cross + boudins	Salle Lavitel
Dimanche 26	Adac - Exposition de Véhicules Anciens	Champ de Foire

Mars 2023

Dimanche 05	ACCA - Repas	Salle H. Annequin
Dimanche 05	Sou des Ecoles de Ruy - Carnaval	Salle de Lavitel
Dimanche 06	USRM - Diots du foot	Buvette du stade
Jeudi 09	Club des Joyeux Retraités - Repas Bugnes	Salle de la Salière
Samedi 11	CSRBF - Sélection jeunes Isère	Hall des Sports
Dimanche 12	A.E.P. - Repas	Salle de la Salière
Vendredi 17	Le Petit Atelier - Théâtre	Salle H. Annequin
Week-end du 18 et 19	Ozidé - Cropping	Salle de la Salière
Samedi 18	Le Petit Atelier - Exposition	Salle H. Annequin
Dimanche 19	Le Petit Atelier - Pucier	Salle H. Annequin
Dimanche 26	Adac - Exposition de Véhicules Anciens	Champ de Foire
Dimanche 26	A.C.C.A - Diots	Local A.C.C.A